

Les Infos du

N° 25 - Juillet 2015

10^e



MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE SAGAN : LA CULTURE POUR TOUS AU CŒUR DU 10^e

SOMMAIRE

P4

Démocratie locale

Budget participatif 2015 : à vous de choisir !

P9

Culture

Le street art investit les gares

P6

Dossier

Ouverture de la médiathèque Françoise Sagan

P16

Histoire et Vies du 10^e

Du 12^{ème} siècle à aujourd'hui,
l'histoire du site de Saint-Lazare

RETOUR EN IMAGES



DIX EN SCÈNE

Dix en Scène est la nouvelle manifestation culturelle de la Mairie, en remplacement des Mercredix de l'Art. Elle a lieu chaque dernier mercredi du mois et comprend des activités culturelles pour les jeunes l'après-midi et un spectacle tous publics en soirée, à travers 6 catégories : arts de la scène, arts plastiques, musiques, cinémas, littératures et danses.



P'TITE ISTANBUL EN FÊTE

Rendez-vous annuel, festif et interculturel du quartier Porte Saint-Denis - Paradis, la 6^{ème} édition de la P'tite Istanbul en Fête a eu lieu samedi 30 mai dernier.

LES INFOS DU 10^e

Directeur de la publication : Rémi Féraud.

Rédaction : Jean-Baptiste Marchioni
Tél. : 01.53.72.10.00

Crédits photographiques : Jean-Claude Moser/
Mairie de Paris, Henri Garat/Mairie de Paris,
Jean-Baptiste Gurliat/Mairie de Paris, Michel Tiard,
Marc Verhille/Mairie de Paris, Pascal Dhennequin/
Mairie de Paris, François Grunberg/Mairie de Paris,
Mathieu Delmestre, Un Air de Famille, Môm'Artre,
Médiathèque Françoise Sagan, Elise Fajgeles,
Catherine Moreau, Stéphane Pecas

Réalisation : Agence Bolivie.

Impression : Imprimerie Vincent.
Journal municipal trimestriel, imprimé à 60 000
exemplaires sur papier recyclé.

Distribution : Adrexo



RETOUR VERT LE FUTUR

Dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable, les associations de quartier et les acteurs du développement durable ont organisé samedi 6 juin un village festif le temps d'un après-midi au coeur du quartier de la Grange aux Belles. Marché, repas, danses, films, récup', jeux, autant d'activités pour sensibiliser au changement climatique et aux bons gestes à adopter.

Retrouvez ce journal sur le site de la Mairie du 10^e, en version consultable, téléchargeable et audio : www.mairie10.paris.fr

L'ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,

La Gare du Nord a fêté ses 150 ans l'année dernière. Elle demeure la plus grande gare d'Europe : chaque jour, ce sont 700 000 voyageurs qui y transitent. Elle se hisse ainsi au troisième rang mondial des gares après celles de Tokyo et Chicago.

À l'occasion de cet anniversaire, des travaux d'embellissement et de rénovation ont été lancés pour rénover entièrement l'édifice. Jusqu'en 2018, ils prévoient entre autres la création d'un centre d'affaires, l'ouverture d'une brasserie par Thierry Marx, et l'embellissement de la « mezzanine » du niveau -1, côté banlieue.

Certaines réalisations ont déjà été livrées. En octobre 2014, la Gare du Nord s'est dotée d'un nouvel éclairage innovant et écologique. Sa façade est désormais mise en valeur par un voile de lumière blanc et par un éclairage renforcé des statues. Le 21 avril dernier, le Ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a inauguré le nouveau poste de police de la Gare du Nord. D'une superficie de 300m², il est quatre fois plus grand que le précédent et contribue à améliorer la sécurité dans la gare.

Pour assurer un meilleur accueil des visiteurs, notamment pour les grands événements parisiens à venir, la Gare du Nord pourrait ensuite connaître de grands travaux, de 2018 à 2023. L'objectif est d'agrandir la gare de sorte qu'il existe un terminal pour chaque destination : banlieue, grandes lignes, Eurostar et autres destinations internationales.

Ce grand et beau projet, présenté le 24 juin dernier par le président de la SNCF Guillaume Pepy et la Maire de Paris Anne Hidalgo, a été confié à l'architecte Jean-Michel Wilmotte. Il inclut également la création d'un « poumon vert » à l'intérieur de la gare, ainsi que la piétonnisation de la rue de Dunkerque et du boulevard de Denain afin d'offrir un véritable parvis à la gare.

L'objectif de cette métamorphose est de moderniser la Gare du Nord en l'ouvrant sur la ville et en la rendant plus fonctionnelle, plus accessible et plus accueillante pour ses visiteurs. Je soutiens avec enthousiasme cette volonté car elle permettra de répondre aux défis que doivent relever la Gare du Nord et son quartier. C'est une belle perspective pour le 10^e !

Rémi Féraud
Maire du 10^e arrondissement



 @RemiFeraud



BUDGET PARTICIPATIF 2015 : À VOUS DE CHOISIR ! LE VOTE AURA LIEU DU 10 AU 20 SEPTEMBRE

Du 15 janvier au 15 mars, les Parisiens ont été appelés à déposer, commenter ou soutenir des projets d'investissement. Au total, **5 115 propositions ont été déposées pour Paris** et ses 20 arrondissements. Près de 20 000 Parisiens ont pris les clés du budget, ce qui montre bien l'envie des citoyens d'être des acteurs de la transformation de leur ville.

Les services de la Ville ont depuis étudié la faisabilité technique des projets, et la liste définitive des projets soumis à votre vote est désormais connue. **24 projets ont été retenus dans le 10^e** par la commission constituée à cette fin.

Le vote, ouvert à toutes et à tous, aura lieu du 10 au 20 septembre. Les projets seront retenus jusqu'à la somme de 1,9 millions d'euros. En attendant, vous pouvez suivre l'actualité du budget participatif sur le site www.budgetparticipatif.paris.fr

TITRE	LIEU PRÉCIS
Restauration des grilles de l'église Saint-Vincent-de-Paul	<i>Place Frantz Liszt</i>
Embellissement du jardinet devant le Centre Jean Verdier et l'école Lancry et amélioration de la signalétique.	<i>11 rue de Lancry</i>
Rénovation des espaces et des jeux extérieurs de la crèche Alban Satragne	<i>Crèche Alban Satragne</i>
Rénovation de l'aire de jeux du square Madeleine Tribolati, rue Robert Blache	<i>Square Madeleine Tribolati</i>
Rénovation des salles de danse du Centre d'animation Jemmapes	<i>Centre d'animation Jemmapes, quai de Jemmapes</i>
Création d'une structure d'escalade dans le jardin du Chalet	<i>Jardin du Chalet</i>
Fresque murale rue de Mazagran	<i>9 rue de Mazagran</i>
Végétalisation d'un mur pignon à côté de la Poste Satragne	<i>109 rue du Faubourg Saint Denis secteur Satragne</i>
Création d'un espace vert partagé rue Louis Blanc	<i>4-6 rue Louis Blanc</i>
Végétalisation du toit du marché Saint-Martin	<i>22-24 rue Bouchardon</i>
Rénovation et amélioration du jardin de la crèche des Récollets	<i>Crèche et halte-garderie des Récollets, 10-12 rue des Récollets</i>
Installation de jardinières dans la rue de Metz	<i>2-8, rue de Metz</i>

TITRE	LIEU PRÉCIS
Végétalisation du parvis de l'école Récollets	<i>23 passage des Récollets</i>
Pergola végétalisée rue du Faubourg Saint-Martin entre la gare de l'Est et Château Landon	<i>180 rue du Faubourg Saint-Martin</i>
Végétalisation de la rue du Faubourg Saint-Denis entre Magenta et La Fayette	<i>Rue du Faubourg Saint-Denis</i>
Végétalisation du haut de la rue de la Grange aux Belles	<i>Rue de la Grange aux Belles - entre la rue des Ecluses St-Martin et la place du Colonel Fabien</i>
Réaménagement et végétalisation de la place située au carrefour des rues Louis Blanc, Philippe de Girard et Cail	<i>Rues Louis Blanc / Philippe de Girard</i>
Végétalisation de la Cour des Petites Ecuries	<i>Cour des Petites Écuries</i>
Sécurisation de la piste cyclable quai de Valmy	<i>Quai de Valmy</i>
« Pour que revive le Faubourg Saint-Martin »	<i>Faubourg Saint-Martin entre le boulevard Magenta et la Porte Saint-Martin</i>
Elargissement des trottoirs de la rue Vicq d'Azir	<i>Rue Vicq d'Azir entre l'avenue C. Vellefaux et le bd de la Villette</i>
Elargissement du trottoir du bas de la rue de la Grange aux Belles	<i>1-7 rue de la Grange aux Belles</i>
Elargissement du trottoir impair de la rue Eugène Varlin	<i>Rue Eugène Varlin</i>
Mise en lumière de la passerelle piétonne Grange aux Belles	<i>Passerelle piétonne Grange aux Belles</i>

DU 10 AU 20 SEPTEMBRE, AUX URNES !



«UN AIR DE FAMILLE » : DES ATELIERS POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS

Ouvert en 2013 rue du Château Landon, « Un Air de Famille » est un lieu ouvert à tous, enfants comme adultes. Des ateliers artistiques, culturels et sportifs y sont dispensés par des intervenants experts dans leur discipline, pour petits et grands, du matin au soir selon les âges. Les enfants de 3 à 10 ans peuvent s'inscrire à des cours à la carte ou être pris en charge directement à la sortie de l'école, y compris le mercredi. Ils sont alors accompagnés par des animateurs depuis l'école jusqu'à « Un Air de Famille » où sont prévus un goûter, de l'aide aux devoirs et les ateliers proposés : éveil

musical ou théâtral, recyclage créatif, poterie, hip-hop, danse Bollywood, arts martiaux, arts plastiques.

Les adultes peuvent également participer à une activité de leur choix pendant la journée, en soirée ou pendant que leur enfant est pris en charge par l'équipe d'« Un Air de Famille ». Sont proposés aux adultes les ateliers suivants : gym cardio, théâtre, pilates, yoga, massages... Une présentation détaillée du lieu et des toutes les activités est disponible sur le site www.air-de-famille.fr

AVEC MÔM'ARTRE, « TOUS AU THÉÂTRE APRÈS L'ÉCOLE ! »

Lancé le 2 mars dernier, le projet « Tous au théâtre après l'école » rassemble une trentaine d'enfants au théâtre des Bouffes du Nord, chaque lundi soir et mercredi après-midi. Les élèves viennent de quatre écoles élémentaires du quartier de La Chapelle, dont Louis Blanc et Aqueduc dans le 10^e.

« Tous au théâtre après l'école », encadré par les animateurs de l'association Môm'Artre, propose un système de garde alternatif qui vise à éveiller à l'art et à la culture les 6 à 11 ans. Sortie d'école, goûter, aide aux devoirs et ateliers artistiques : les élèves sont entièrement pris en charge.

Les élèves ont le choix entre un atelier musique, chaque lundi soir de 16h30 à 19h30, et un atelier théâtre, un mercredi sur deux de 13h30 à 19h. Ces ateliers sont encadrés par des artistes et des professionnels du spectacle vivant et leur permettent d'aborder la création artistique sous plusieurs angles : écriture, voix, mise en scène, costume, sonorisation etc. Leurs tarifs sont variables en fonction des revenus.

Des répétitions publiques et des rencontres avec des artistes ont lieu régulièrement. Il est possible de suivre l'actualité des ateliers au théâtre des Bouffes du Nord sur le blog dédié à « Tous au théâtre après l'école » :

www.tousautheatre.tumblr.com



HANDICAP : LE MOIS EXTRA ORDINAIRE

Le Mois Extra Ordinaire offre un mois de visibilité, d'échanges et de partages aux personnes en situation de handicap, au tissu associatif, aux acteurs publics et privés de la ville. Il est également un espace de rencontres entre toutes et tous, en situation de handicap et valides.

Le 10^e est fortement impliqué dans cette manifestation avec une dizaine d'événements prévus au cours des mois de mai et juin, parmi lesquels :

- Journée de sensibilisation sportive et culturelle autour du handicap en partenariat avec le comité régional handisport et l'association CAPSAAA, avec des parcours fauteuils, du handi-basket fauteuils, parcours à l'aveugle,

cirque, cécifoot le 20 mai dernier au centre d'animation Jean Verdier.

- Journée sport handisport et sport adapté pour tous sur la place de la République le 5 juin dernier.
- Bal pour voyants et non voyants organisé par l'association Danse un pas de deux au TEP de la Grange-aux-Belles le 6 juin. Le même jour, un Moment de rencontres extra-ordinaires et voyage en duo (mal voyants/voyants) dans l'univers sans limite de l'imaginaire était organisé au centre social et culturel Pari's des Faubourgs.
- Visite guidée et accessible du cinéma Le Louxor, le 13 juin dernier avec l'association Les amis du Louxor.

LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE SAGAN OUVRE SES PORTES

La médiathèque Françoise Sagan a ouvert ses portes samedi 16 mai. Située à quelques pas de la Gare de l'Est, cette nouvelle médiathèque pour tous les Parisiens propose un fonds riche de 100 000 documents.

DES COLLECTIONS POUR TOUS LES PUBLICS

Le **cinéma** se décline en 12 500 DVD à emprunter ou, pour une bonne part, également consultables sur place. Les grands noms du patrimoine mondial cinématographique sont présents, de même que le cinéma d'auteur de fiction et documentaire, le cinéma d'horreur et les séries de tous pays.

Plus de 30 000 documents (contes, romans, CD, DVD, mangas...) sont proposés aux enfants de 0 à 12 ans.

Le **fonds parents** est situé au 1^{er} étage de la médiathèque, dédié à la jeunesse. Il est multi supports, comporte près de 1 000 documents et s'adresse aux parents, aux assistantes maternelles, aux éducateurs de jeunes enfants (EJE) et aux puéricultrices.

Les ados et adultes trouveront à la médiathèque Françoise Sagan plus de 70 000 documents, dont de nombreuses méthodes de langue et de Français Langue Etrangère, du cinéma d'horreur, des séries télé, des vinyles, etc. Dès l'entrée, la salle d'actualités offre une vitrine de l'actualité éditoriale et culturelle.

Genres particulièrement appréciés des publics des bibliothèques, les **bandes dessinées, comics et les mangas** occupent une place de choix au sein de la médiathèque. Deux salons de lecture accueillent le public jeune au 1^{er} et les adolescents et adultes au 2^e étage. Installés dans de gros poufs confortables, les usagers pourront découvrir près de 5 000 bandes dessinées, 1 500 comics (tant des histoires de supers héros que des titres cultes de la BD américaine underground) et 1 500 mangas.



La Maire de Paris Anne Hidalgo, Rémi Féraud et les élu-e-s du 10^e ont visité la médiathèque le 19 juin.

Le **rayon Musique** est composé de 11 500 CD et 200 vinyles en prêt. Des méthodes musicales et des partitions de travail sont disponibles et pourront être testées sur place sur le piano numérique mis à la disposition des usagers.

Le **fonds autoformation** comporte 3 000 documents multi supports : livres, revues, méthodes de langues, ressources électroniques. Situé au 2^e étage, il s'organise en 5 thématiques : informatique, vie professionnelle, parascolaire, examens et concours, langues. Cette collection est présentée dans un espace avec un accueil spécifique et deux ordinateurs dédiés. Il s'adresse à un large public : lycéens et adultes en recherche d'emploi, en réorientation, nouveaux arrivants désireux d'apprendre le français, etc.



LE FONDS PATRIMONIAL JEUNESSE « L'HEURE JOYEUSE »

Inaugurée en 1924 dans le 5^e arrondissement de Paris, au lendemain de la Première Guerre mondiale, la bibliothèque l'Heure Joyeuse fut la première bibliothèque consacrée à la jeunesse en France. Elle a constitué au fil des décennies un très riche fonds patrimonial de livres pour enfants datant du XVI^{ème} siècle à aujourd'hui. Sous la menace d'une crue de la Seine, le fonds Heure Joyeuse a dû quitter son berceau historique en 2004. Ce sont plus de 80 000 livres, disques, dessins originaux et livres d'artistes qui rejoignent la médiathèque Françoise Sagan, dont l'ambition est de mettre en valeur ce fonds afin que tous, petits et grands, puissent y avoir accès dans les meilleures conditions.



UNE PROGRAMMATION CULTURELLE RICHE ET VARIÉE

Dotée d'une salle d'animation et d'une salle d'exposition, la médiathèque Françoise Sagan proposera une programmation culturelle variée, ainsi que des activités régulières gratuites et ouvertes à tous, avec pour caractéristique l'ouverture et la volonté d'éveiller la curiosité : projections, ateliers de conversation, cafés littéraires, ateliers numériques, rencontres musicales, lectures à voix haute, heures du conte, etc.

LA MÉDIATHÈQUE EN CHIFFRES

LES SURFACES

- > 4 300 m² de surface
(2 600 m² de surface utile pour le public)
- > 1 000 m² pour jardin
- > 132 m² pour la salle d'animation
(capacité 99 places)
- > 70 m² pour la salle d'exposition

LES AMÉNAGEMENTS POUR LE PUBLIC

- > 50 ordinateurs pour le public dont
10 réservés à l'atelier de formation
multimédia
- > 200 places assises confortables
pour la lecture et la détente
- > 150 places de travail à table

LES COLLECTIONS

- > 75 000 livres
- > 11 500 CD
- > 12 500 DVD
- > 1 000 textes lus

COMMENT S'INSCRIRE À LA MÉDIATHÈQUE ?

La médiathèque Françoise Sagan a connu un succès immédiat. Depuis son ouverture, ce sont plus de 10 000 personnes qui s'y sont inscrites.

La démarche à suivre est très simple :

- Une simple pièce d'identité suffit (carte d'identité, passeport, livret de famille...) et une autorisation parentale pour les mineurs.
- L'abonnement est gratuit, sauf pour les CD (30,50€) et DVD adultes (DVD + CD 61€).
- Vous pouvez emprunter jusqu'à 20 documents (dont 5 DVD) par bibliothèque et 40 dans tout le réseau.
- La durée de prêt est de 3 semaines, renouvelable 2 fois, sauf pour les nouveautés (1 semaine).
- Grâce aux automates de prêt, vous faites vos emprunts et retours vous-mêmes.
- Une boîte à livres est à votre disposition pour rendre vos documents lorsque la bibliothèque est fermée.

INFORMATIONS PRATIQUES

ADRESSE :

8 rue Léon Schwartzberg, 75010 Paris
Métro : Gare de l'Est, l. 4, 5, 7
Bus : l. 30, 31, 32, 35, 47
Vélib' : station 110-112 rue du
Faubourg Saint-Denis

HORAIRE :

Mardi, jeudi, vendredi : 13h-19h
Mercredi : 10h-19h
Samedi : 10h-18h
Dimanche : 13h-18h
Fermé le lundi

CONTACT :

Mail :
mediatheque.francoise-sagan@paris.fr
Site internet :
www.mediathequeducarresaintlazare.
wordpress.com
Téléphone : 01.53.24.69.70

LA PANTHÈRE DE BAUDELOCQUE VEILLE SUR LES LIEUX

Le long de la rue Léon Schwartzberg, le public peut découvrir la « Panthère cosmique » de Philippe Baudelocque, une œuvre impressionnante inspirée par le personnage de Françoise Sagan et les collections de la médiathèque.

Philippe Baudelocque est un artiste français né en 1974 et diplômé de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs. Il s'est fait connaître en 2009 lorsqu'il a commencé à dessiner

des animaux à la craie sur une devanture de la rue du Pont aux Choux à Paris. Son travail puise dans l'imaginaire de ses souvenirs d'enfance. Les animaux, le végétal, l'espace, l'infiniment petit et l'infiniment grand sont au cœur de ses dessins.

Cette première réalisation du projet « Les œuvres d'art investissent la ville » est réalisée grâce au budget participatif de la Ville de Paris.



IDEAS BOX, MÉDIATHÈQUE EN KIT

Conçues en 2013 par Bibliothèques Sans Frontières, les Ideas Box constituent un dispositif innovant de médiathèques portatives en kit. Fabriquées en France, elles facilitent l'accès à l'information, à la culture et à l'éducation. Utilisées à l'origine dans de nombreuses situations humanitaires, elles répondent aussi aux besoins des collectivités locales françaises.

Les Ideas Box se déclinent en 4 modules : administration, cinéma, bibliothèque et informatique. Chacune d'entre elles contient de nombreux outils permettant de se connecter, d'apprendre, de jouer et de créer : tablettes tactiles, lises, e-books, livres papier, écran intégré, films, jeux vidéos, caméras...

La première Ideas Box en France a été inaugurée par le Maire Rémi Féraud à la Mairie du 10^e en avril dernier, et elle a été présentée à la médiathèque Françoise Sagan lors de son week-end d'ouverture.



LE PRINTEMPS DES RUES INVESTIT LE SITE

Depuis près de 20 ans, Le Printemps des Rues est implanté dans le 10^e arrondissement sur les berges du canal Saint-Martin. Cette année, le grand festival du théâtre de rues a investi le site de la médiathèque Françoise Sagan pour son week-end d'ouverture. Le circuit était balisé pour emmener les habitants à la découverte de ce nouvel équipement du 10^e.

Théâtre, cirque, marionnettes, musique, de nombreuses manifestations artistiques ont habité la médiathèque et le quartier du Faubourg Saint-Denis, y compris avec un parcours faisant le lien avec le canal Saint-Martin.

Comme chaque année, le public a répondu présent aux nombreux événements organisés dans le cadre du festival, que ce soit dans la cour de l'hôpital Saint-Louis, au jardin Villemin ou à Sagan.



DU STREET ART DANS LES GARES



GARE DE L'EST : DU MUR DE BERLIN AU STREET ART

Trois artistes majeurs du Mur de Berlin, Christophe-Emmanuel Bouchet, Kiddy Citny et Thierry Noir, accompagnés par le célèbre artiste du street art brésilien L7M, ont créé une fresque de plusieurs dizaines de mètres sur le mur « Art Liberté », situé rue d'Alsace, entre la Gare du Nord et la Gare de l'Est. Dans le cadre de l'exposition « Art Liberté Du Mur de Berlin au Street Art », ces artistes ont produit ou reproduit des œuvres embléma-

tiques, inspirées par le mouvement de liberté suite à la destruction du Mur. Le projet, porté par Gares & Connexions en partenariat avec la Mairie de Paris et la Mairie du 10^e, a pris place Gare de l'Est du 15 avril au 8 juillet. Inaugurée par le Maire du 10^e Rémi Féraud, l'opération comprenait la fresque rue d'Alsace, une exposition avec des fragments du Mur sur le parvis de la gare, et la diffusion de deux films sur ce thème.



UNE RÉSIDENCE D'ART À LA GARE DU NORD

Du 27 mai au 8 juillet, Quai 36 a proposé, en partenariat avec la SNCF, une métamorphose unique et vivante de la Gare du Nord. Chaque jour, des street artistes et graffeurs se sont succédés et ont réalisé, devant le public, des œuvres reflétant leur vision et le vécu de la gare.

1 500m² de supports répartis à divers emplacements de la gare leur sont réservés, dont 800m² sur le quai 36 de la gare, où les artistes ont créé une fresque pérenne. Des rencontres et des échanges ont eu lieu pendant toute la période de création, ainsi que des happenings de danse, en cohérence avec les œuvres en gare.

« Quai 36 - Art Résidence » a été inauguré le 11 juin dernier par la Ministre de la Culture Fleur Pellerin en présence du Maire Rémi Féraud et de la députée Seybah Dagoma.

UNE NUIT DE LA LITTÉRATURE AU BORD DU CANAL

Le 30 mai dernier, la 3^e Nuit de la littérature parisienne a investi le quartier du canal Saint-Martin. De 17h à 23h, le public a pu déambuler à la découverte d'auteurs étrangers. Organisée par le Forum des Instituts Culturels Etrangers à Paris (FICEP), la Nuit de la littérature propose au public une déambulation littéraire dans un quartier ciblé de Paris.

Un auteur étranger et un comédien français étaient associés pour des lectures-rencontres. En tout, 18 auteurs étaient présents dans 18 lieux différents.

Chaque année cette manifestation littéraire et européenne a lieu dans un quartier différent de Paris et rencontre un grand succès.



MAIRIE DE PARIS



PROPRETÉ : CAMPAGNE CONTRE LES MÉGOTS JETÉS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les incivilités en matière de propreté comme les jets de mégots sur la voie publique sont encore trop nombreuses. Une nouvelle campagne de sensibilisation est mise en place et l'implantation de corbeilles de rues munies d'éteignoirs se généralise dans tout Paris. Les jets de mégots sur l'espace public constituent un problème majeur de propreté à Paris. Il faut souligner que les mégots ont un fort pouvoir de nuisance environnementale. Ils envahissent et salissent l'espace public et, lorsqu'ils atterrissent dans les égouts, polluent les eaux usées.

Depuis mai dernier, une campagne de sensibilisation permet de toucher un large public avec le réseau d'affichage de la Ville de Paris et les 500 bennes de collecte qui seront équipées de panneaux représentant un énorme tas de mégots dans la rue au pied d'une grille d'arbre. En septembre, cette campagne laissera la place à la répression. Après avoir obtenu une augmentation de l'amende pour insalubrité de 35 à 68 euros fin mars, près de 500 agents de la ville commenceront à verbaliser les fumeurs qui jettent leurs mégots dans la rue à partir de septembre.



CONSEIL CITOYEN : INVESTISSEZ-VOUS DANS L'AVENIR DE VOTRE QUARTIER !

Vous habitez, étudiez, exercez une activité professionnelle ou êtes membre d'une association ? Rejoignez le conseil citoyen, une nouvelle instance de démocratie locale pour la politique de la ville !

La politique de la ville c'est quoi ?

Pour réduire les inégalités sociales, les écarts entre les territoires et la qualité de vie de tous les Parisien-ne-s, l'Etat, la Région et la Ville de Paris mettent des moyens renforcés là où les besoins sont les plus importants.

Pour cela nous mettons en place la « politique de la ville », action visant à donner plus de moyens aux quartiers populaires. Didier Le Reste est l' élu du 10^e en charge de cette politique.

Dans le 10^e arrondissement les quartiers de la Grange aux Belles, de la place du buisson Saint-Louis et Sainte Marthe, et le quartier des Portes Saint-Martin et Saint-Denis sont concernés. Pour agir au plus près des besoins des habitants un conseil citoyen est en préparation dans notre arrondissement.

Qu'est-ce que le conseil citoyen ?

Un collectif d'habitants et d'acteurs locaux du 10^e arrondissement. Il est ouvert à toutes et tous et indépendant vis-à-vis des pouvoirs publics, animé par un groupe moteur composé d'acteurs locaux et d'habitants.

Pour quoi faire ?

Lieu de débat et de dialogue, il permet d'associer les habitants et les associations aux décisions sur l'avenir de leur quartier. Il permet de dialoguer directement avec de nombreux partenaires (Etat, ville, CAF, bailleurs sociaux, Education Nationale...).

Intéressé-e pour s'impliquer ?

Envoyez-nous un message sur : conseilcitoyen10@paris.fr



UNE MARE ÉCOLOGIQUE AU JARDIN VILLEMIN

L'équipe de l'atelier du jardinage du 10^e arrondissement, autour de Guy Houssoy, agent de maîtrise horticole, a créé une mare écologique dans le jardin Villemin. Sur une surface de 40m², elle remplace un massif de plantes vivaces vieillissant.

De la mare haute, l'eau se déverse vers une mare basse. L'eau stagnante est par ailleurs

recyclée dans la mare basse grâce à une pompe, puis elle est nettoyée par les plantes filtrantes de la mare haute.

Il s'agit donc d'une mare écologique, propice au développement des insectes et des plantes, et qui s'inscrit pleinement dans l'effort de promotion de la biodiversité voulu par la Ville de Paris.



« PARIS FAIS-TOI BELLE ! » : ENSEMBLE POUR UNE VILLE PLUS PROPRE



Samedi 23 mai, les Parisiens étaient invités à se mobiliser pour un grand nettoyage de printemps aux côtés des agents de la propreté de la Ville de Paris. Objectif de l'opération « Paris fais-toi belle ! » : informer, impliquer et responsabiliser les citoyens à la qualité de l'espace public autour d'un événement participatif, ludique et convivial.

Ce nettoyage participatif de quartier s'est fait sur proposition de la Maire de Paris Anne Hidalgo et son adjoint Mao Peninou, suite à des initiatives locales telles que les « Clean Up Day » au cours desquels les habitants se sont mobilisés sur les berges du canal Saint-Martin.

Dans le 10^e, cette opération s'est concentrée dans le bas de la rue du Faubourg Saint-Denis. Un stand d'information était tenu à l'angle de la rue de Metz par les agents de la ville pour informer les habitants et fournir les volontaires en gants, balais etc. La manifestation, commune à tous les arrondissements de Paris, a été très suivie, et cette initiative sera reconduite.

UN NOUVEAU COMMISSARIAT POUR LA GARE DU NORD

Le 21 avril dernier, la Ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a inauguré un nouveau poste de police à l'intérieur de la Gare du Nord. D'une superficie de 300m², il est quatre fois plus grand que le précédent. Situé dans le hall d'accès aux RER, ce dispositif permet une plus grande sécurisation de la gare, dans le souci constant d'assurer le meilleur accueil possible des voyageurs.



Entièrement équipé, le poste de police calque ses horaires sur celui de la gare : de 4h30 à 1h30 du matin. Les plaintes peuvent désormais être déposées immédiatement sur place, grâce à la présence d'officiers de

police judiciaire. L'inauguration de ce nouveau commissariat s'inscrit dans un projet plus vaste de rénovation et d'embellissement de la Gare du Nord, qui vise à la rendre plus moderne et plus accueillante.

LA SABLIÈRE A RÉNOVÉ SES LOGEMENTS RUE DU TERRAGE



Construits en 1925, les huit bâtiments composant la résidence de la rue du Terrage ont été entièrement rénovés par le bailleur social ICF Habitat-La Sablière. Au total, 219 logements ont été réhabilités pour améliorer le confort des locataires et la performance énergétique.

Le bailleur a également mis en place « Les voisins ont du cœur », dispositif qui permet d'accompagner au mieux les résidents âgés pendant la durée des travaux. L'inauguration a eu lieu le 3 juin dernier en présence de Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris chargé du logement, et Rémi Féraud, Maire du 10^e.

UNE RÉSIDENCE SOCIALE RÉHABILITÉE RUE GABRIEL LAUMAIN

Le 1^{er} juin dernier, la résidence sociale Violet a été inaugurée rue Gabriel Laumain en présence de Ian Brossat et de Rémi Féraud. Elle est composée de 50 studios individuels dont la superficie varie de 14m² à 30m². Sa gestion est assurée par l'ADEF, un acteur associatif spécialisé dans le logement individuel en résidence sociale implanté dans toute l'Île-de-France.

La résidence Violet succède au foyer du même nom. Celui-ci a été entièrement rénové par les architectes De Jean et Marin pour Résidences Sociales de France/3F. Cette inauguration s'inscrit dans l'effort de

production et de réhabilitation de logements à Paris, comme la Maire Anne Hidalgo s'y était engagée en faisant du logement sa première priorité de la mandature.



RÉGLEZ VOS LITIGES À L'AMIABLE GRÂCE AUX CONCILIEATEURS DE JUSTICE



Vous avez un différend avec une personne physique ou morale ? Pour faciliter son règlement à l'amiable et éviter une procédure judiciaire qui peut être longue et coûteuse, des Conciliateurs de justice sont à votre disposition à la Mairie.

Qu'est-ce qu'un Conciliateur de justice ?

Auxiliaire de justice assermenté, expérimenté et bénévole, le Conciliateur de justice intervient dans de nombreux domaines de la vie courante, parmi lesquels :

- Les différends entre locataires et bailleurs, entre propriétaires et syndics,
- Les conflits opposant un consommateur à un professionnel : commerçant, artisan, entreprise de travaux,
- Les troubles de voisinage,
- Les difficultés dans le recouvrement d'une

somme d'argent ou la contestation d'une facture...

Toutefois, les affaires relatives au droit de la famille ou au droit du travail, ainsi que les litiges avec l'administration, ne sont pas traitées par le Conciliateur.

Comment se déroule la procédure ?

Le Conciliateur procède de la manière suivante : lors d'un premier entretien, il écoute attentivement l'exposé que vous lui faites du problème, puis il examine avec vous s'il y a matière à conciliation. Si c'est le cas, il vous convoque avec l'autre partie avec laquelle vous êtes en litige. Au cours de la réunion, il organise le débat entre les deux parties, de manière à rechercher une solution amiable pouvant mettre fin au conflit.

En cas de succès, il rédige un constat d'accord précisant tous les points convenus entre les parties et le leur fait signer. Les parties peuvent demander, si nécessaire, l'homologation de cet accord par le Juge d'Instance, ce qui lui donne valeur de jugement.

La procédure est généralement rapide, moins de six semaines. Le taux de réussite des conciliations atteint près de 60% des affaires traitées. La procédure est entièrement gratuite.

Le premier rendez-vous se prend à l'accueil de la Mairie, avec l'un des conciliateurs, qui reçoivent les mardis et mercredis après-midi.

Pour davantage d'informations :
www.conciliateurs.fr ou www.justice.gouv.fr



UN ABRIBUS À LA TOITURE VÉGÉTALISÉE RUE DES ÉCLUSES SAINT-MARTIN

Depuis quelques mois, les près de 2 000 abribus parisiens sont progressivement remplacés par un nouveau modèle. Plus accessibles, économiques en énergie, esthétiques et intelligents, ils permettent par exemple de recharger son téléphone portable sur le port USB installé sur le côté de l'abribus.

La consommation électrique des nouveaux abribus est inférieure de 35% aux anciens modèles. 50 abris-voyageurs auront par ailleurs leur toiture végétalisée, à l'image de celui de la rue des Écluses Saint-Martin, participant ainsi à la recherche de nouvelles formes de végétalisation urbaine à Paris.



GROUPE SOCIALISTE

« **Prise en charge des migrants : une nette amélioration** »

Depuis plusieurs mois, Paris est confrontée à une situation migratoire sans précédent, et à la présence de plusieurs campements sur son territoire. Le 10^e, comme d'autres arrondissements, est particulièrement concerné par cette situation. Comme le demandaient Rémi Féraud et les élus socialistes du 10^e, le campement du boulevard de la Chapelle a été évacué le 2 juin pour mettre fin à une situation humanitaire catastrophique. Cette évacuation a été faite dans de bonnes conditions, dans le respect des personnes, avec des propositions d'hébergement pour les migrants qui avaient été recensés sur le campement par les associations.

Mais dans les jours qui ont suivi, les pouvoirs publics ont été dépassés par l'ampleur du phénomène et par le nombre de migrants présents ou arrivant dans la capitale, certains mal conseillés ou incertains sur les démarches à suivre. Aujourd'hui la situation s'est stabilisée mais reste fragile.

Dans ce contexte, les mesures annoncées par le gouvernement le 17 juin dernier constituent une première réponse qui va dans le bon sens. En renforçant les capacités d'hébergement d'urgence et en raccourcissant les délais de traitement des demandes d'asile, l'Etat entend prévenir les situations de grande précarité rencontrées par les migrants et ainsi éviter l'apparition de campements.

Ce dispositif permet de nettes améliorations dans l'accompagnement des migrants. La Ville y participe, en mettant à disposition des bâtiments dont elle est propriétaire et en prenant en charge, en lien avec les associations qui font un travail exemplaire sur le terrain, les publics les plus vulnérables : mineurs isolés, familles et femmes isolées.

Nous serons particulièrement attentifs à ce que des moyens adaptés soient alloués à l'information et l'orientation des migrants et continuerons à renforcer les dispositifs municipaux chaque fois que cela est nécessaire. Paris continuera de s'engager et de soutenir les services de l'Etat dans l'aide aux migrants, dans un contexte géopolitique qui dépasse largement les compétences de la Ville de Paris et nécessite que des solutions soient mises en œuvre aux niveaux national et européen.

Et pour les migrants comme pour les Parisiens du 10^e, nous continuerons de privilégier les demandes d'hébergement et n'accepterons jamais l'installation de campements de fortune au cœur de notre ville.

LES ÉLUS SOCIALISTES DU 10^e :

Rémi Féraud, Eric Algrain, Paul Beaussillon, Stéphane Bribard, Alexandra Cordebard, Hélène Duverly, Elise Fajgeles, Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Paul Simondon, Olga Trostiansky

GROUPE COMMUNISTE

« **Réfugiés : les réponses existent !** »

Les médias ont relaté la situation subie par les réfugiés présents dans les rues du 10^{ème} et du 18^{ème}. Cette situation n'est pas nouvelle. En janvier, à l'initiative des élus PCF, le Conseil d'Arrondissement avait interpellé la Préfecture sur ses obligations en matière de prise en charge des demandeurs d'asile. Nous avons par la suite demandé un rendez-vous au Préfet, sans réponse de sa part.

Le 2 juin a été mise en œuvre l'évacuation du campement de la Chapelle à laquelle les élus PCF s'étaient opposés en Conseil d'Arrondissement. Nous avons annoncé ce qui se réalisa : la formation de nouveaux campements encore plus précaires. La suite est connue : les nouvelles évacuations, parfois violentes, la solidarité des Parisiens et enfin, un changement de discours de la Maire de Paris. Des solutions ont été mises en place pour une partie des réfugiés, mais certains sont en centre de rétention et d'autres à la rue.

Pourtant ces réfugiés ne sont pas si nombreux. Ceux qui sont arrivés en Italie depuis 1 an représentent 0,014% de la population européenne. Ce n'est donc pas une question de capacité d'accueil. Les arrivées sont plus visibles car concentrées en un seul point à cause des dispositifs anti immigration. Pour les mêmes raisons elles sont également plus risquées et les réfugiés sont de plus en plus dépendants des passeurs. Ces personnes ne viennent pas demander l'aumône. Elles ont fuit un pays dans lequel elles ne pouvaient plus rester. Nous demandons que la loi soit appliquée, c'est-à-dire qu'elles bénéficient d'un hébergement en Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile (CADA) ou en hébergement d'urgence, pour ceux qui souhaitent poursuivre leur trajet.

En empêchant les réfugiés de poursuivre leur route tout en leur refusant une quelconque solution, ce sont les politiques migratoires françaises et européennes qui créent ces campements à Paris, à Calais ou à Vintimille.

Ce sont donc bien ces politiques qui doivent être remises en cause. Dès que nous en changerons, dès que nous aurons une vision plus réaliste de l'immigration (loin de l'invasion trop souvent décrite, le taux d'étrangers en France est de 5,8%, stable depuis 40 ans), ces camps disparaîtront, cette immigration deviendra invisible, et on se rendra compte qu'il n'existe de problèmes que ceux que nous créons.

Dante Bassino,

adjoint au Maire du 10^e arrondissement en charge du logement.

Didier Le Reste,

conseiller de Paris, conseiller du 10^e arrondissement
délégué à la Politique de la Ville et à l'Intégration

Dominique Tourte,

conseillère du 10^e arrondissement déléguée à
la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et à la Famille.

GROUPE DES VERTS

« Caserne Château-Landon: pour un projet concerté et un lieu ouvert au quartier »

La caserne Château-Landon a été au cœur de l'actualité des dernières semaines, lors de son occupation par les migrants de La Chapelle ayant l'espoir d'obtenir l'application des lois dans le respect de la tradition d'accueil de la France. Quelques jours après, le conseil d'arrondissement votait le projet qui s'installera dans la caserne : un incubateur d'entreprises de mode piloté par des grandes marques du luxe.

La réhabilitation de la caserne est un enjeu symbolique et stratégique majeur pour le 10^e et pour Paris, particulièrement dans un quartier qui fait face à tant de besoins sociaux, comme le montrent les derniers événements et actes de vandalisme. Si l'ensemble de la majorité s'accorde à promouvoir la créativité, l'entrepreneuriat, et l'industrie textile locale, les écologistes défendent un autre modèle de développement, basé non pas sur celui d'une société de consommation, mais sur la solidarité, l'écologie, ou encore la démocratie participative.

Or l'utilité de la caserne et son intégration dans son environnement est conditionnée à l'ouverture du bâtiment sur son quartier, à l'adéquation aux besoins locaux et à une réflexion menée en concertation avec et pour tous les habitants et usagers.

L'installation de cet incubateur a été soutenu, sans consultation, par l'hôtel de ville. Il est porté par la société Impala, appartenant à Jacques Veyrat, une holding financière qui investit par exemple dans des entreprises chinoises ou de prestation aux industries nucléaires et de défense... proposant une vision déconnectée des enjeux contemporains.

Malheureusement cette délibération ne précise aucun engagement quand à la concertation concernant l'attribution des locaux, qui est pourtant nécessaire et a été promise dans le programme de campagne. N'y sont pas non plus mentionnés la présence d'espaces ouverts au public, de locaux associatifs (alors que la maison des associations fait face à une demande croissante), ou encore nos demandes à Impala de respecter les principes du développement durable (comme par exemple l'utilisation de textiles produits de façon responsable, ou encore l'intégration d'un espace de ressourcerie textile d'insertion). Pendant 45 ans, la caserne sortira du domaine public pour être confiée à la RIVP, diminuant d'autant les capacités de la ville à agir sur l'avenir de cet équipement.

Cette délibération ne garantissant donc pas que l'utilisation du bâtiment soit faite en faveur de l'intérêt général, le groupe écologiste a voté contre, ne souhaitant pas freiner le projet d'extension de l'école mais souhaitant que d'autres propositions puissent être formulées, comme un incubateur d'entreprises sociales, ou un espace d'hébergement, d'orientation et d'accès au droit des réfugiés parisiens.

Sylvain Raifaud,

adjoint au Maire du 10^e arrondissement chargé de la démocratie locale et du budget participatif, de la vie associative et des espaces verts

Léa Vasa,

adjointe au Maire du 10^e arrondissement chargée de l'économie sociale et solidaire, du développement durable, du suivi du Plan climat énergie et du handicap

Anne Souyris,

co-présidente du groupe écologiste au Conseil de Paris, conseillère du 10^e arrondissement déléguée à la santé

GROUPE LES RÉPUBLICAINS

« L'immobilisme, encore et toujours ! »

Depuis l'été 2014, un camp de fortune avait pris place Boulevard de la Chapelle, des migrants y vivant dans des conditions indignes pour la capitale de notre pays en ce XXI^e siècle. Nous avons réclamé à plusieurs reprises, avec Pierre-Yves Bournazel, Conseiller de Paris dans le 18^e arrondissement, que des mesures soient prises, pour assurer dignité et humanité aux migrants et permettre aux riverains de retrouver la quiétude à laquelle ils aspirent légitimement. Nous réclamions également que la plus grande fermeté soit manifestée à l'égard des passeurs.

La Mairie de Paris a toutefois préféré l'inertie, et on y a dénombré jusqu'à plus de 400 personnes. Il aura fallu attendre que nous déposions un vœu dans les conseils des 10^e et 18^e arrondissements en mai dernier pour que M^{me} Hidalgo et M. Féraud acceptent enfin d'ouvrir les yeux, sur une situation qui depuis bien longtemps n'était plus acceptable. Le 11 juin dernier, sur décision du Préfet de Police, le camp de fortune a été démantelé, et une partie des migrants relogés. Cette situation est typique de la manière dont notre arrondissement est géré : ce n'est qu'au pied du mur que la mesure de la situation est prise et que des actions sont enfin engagées. La gestion d'un arrondissement de 100 000 habitants ne peut toutefois être laissée au hasard...

Ainsi, à l'heure où les beaux jours arrivent, nous ne voyons toujours pas de plan à la hauteur des enjeux mis en place au Canal Saint-Martin. Le Canal doit demeurer un lieu attractif de notre arrondissement, mais il doit être respecté, tout comme les habitants de ce quartier. Les nuisances sonores excessives sont pourtant croissantes et demeurent impunies, altérant ainsi le vivre-ensemble !

L'immobilisme ne peut toutefois guider une politique et nous rappelons à l'exécutif à chaque conseil d'arrondissement que notre arrondissement mérite mieux que l'attentisme. Les réponses qui nous sont apportées sont toutefois toujours très approximatives, comme le sont les propositions.

Nous continuerons cet été à être vigilants, et à interpeller l'exécutif sur les sujets qui vous préoccupent. N'hésitez pas à nous contacter à contact@deborahpawlik.fr

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été !

Déborah Pawlik,

Présidente du groupe Les Républicains au conseil d'arrondissement, Vice-présidente du groupe Les Républicains au Conseil de Paris

Martine Cerdan,

conseillère d'arrondissement

Frédéric Bouscarle,

conseiller d'arrondissement

DE LA « MALADRERIE DE SAINT-LADRE-LEZ-PARIS » À LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE SAGAN

La *maladrerie de Saint-Ladre-lez-Paris* (soit la léproserie de Saint-Lazare, près de Paris) est au 12^e siècle la première mention du site où est située aujourd'hui la médiathèque Françoise Sagan. Les lépreux (dont saint Lazare était le patron), y furent la première des catégories de population mises à l'écart de la société durant 9 siècles.



Maison d'arrêt de Saint-Lazare, pour femmes, rue du Faubourg Saint-Denis / La Chapelle, vue de la 2^{ème} cour.

Au début du 12^e siècle les ruines de l'abbaye Saint-Laurent sont au milieu de marécages proches de l'ancien bras de la Seine. À cette période, les pèlerins et croisés ramenèrent de Jérusalem la lèpre en Europe, et la France se couvrit alors de léproseries. La lèpre était considérée à la fois comme une punition et un don de Dieu, l'aide aux lépreux bénéficiant également aux institutions religieuses. Hors des murs de Paris, la léproserie royale est confiée aux Hospitaliers de Saint-Lazare.

Aux marges de la ville, la léproserie de Saint-Ladre se situe sur un axe de communication reliant Paris à Saint-Denis et à Rouen : à partir de la visite de Louis VII en 1147, elle verra les rois entrant dans Paris y recevoir le serment d'obéissance des corporations. À leur décès, sur la route de la basilique Saint-Denis, la dépouille mortelle des rois de France y sera exposée.

À partir de 1334 cette localisation, excentrée mais sur une voie de communication, favorise la création de la foire Saint-Laurent à l'intérieur de l'abbaye des frères de Saint-Lazare. En plein air, contrairement à la foire Saint-Germain abritée par une halle, elle accueille des artisans et commerçants,

mais aussi des spectacles. Au 18^e siècle la foire se déroulait du 9 août (veille de la saint Laurent) au 29 septembre (jour de la saint Michel). Elle s'arrêtera définitivement à la Révolution.

La lèpre disparut en Europe au cours du 17^e siècle et la léproserie ferma en 1632. Elle fut cédée à Vincent de Paul et à l'ordre des Lazaristes qui y accueillirent les « *pauvres insensés* » et « *les personnes détenues par ordre de Sa majesté* ». En 1656 « *l'Hôpital général pour le renfermement des pauvres mendians de la ville et fauxbourgs de Paris* » fut créé à Paris, son organisation spirituelle étant confiée aux missionnaires de Vincent de Paul. Plus qu'un établissement de soins, un hôpital est à cette époque un lieu d'enfermement destiné à tous ceux qui sont mis à l'écart de la société : pauvres (malades ou non), puis prostituées, libertins, etc.

Après un recul des internements à partir de 1770, le lieu devint une prison pendant la Révolution (du 18 janvier au 14 décembre 1794). Puis prison de femmes jusqu'en 1927 où seront incarcérées notamment Louise Michel et Mata-Hari. Parallèlement, « *La propriété de la prison est transférée au Département de la Seine en 1811 ; sur les vastes terrains de l'enclos Saint-Lazare, biens nationaux vendus à des financiers, seront bientôt bâtis la Gare du Nord, l'église Saint-Vincent de Paul et l'hôpital Lariboisière.* » (Marie-Ange Daguillon, « Les avatars de Saint-Lazare », Bulletin HV10 N°4, 2005).

En 1834 une véritable fonction hospitalière naît dans ces lieux, avec une infirmerie pour les détenues malades, pour lesquelles une réinsertion sociale est envisagée. La prison est fermée en 1933 et ne furent préservées de la démolition que l'ancienne chapelle et l'infirmerie à côté desquelles furent construits des bâtiments de style néo-Louis XIII. Ils forment un nouvel ensemble hospitalier, fermé en 1998.

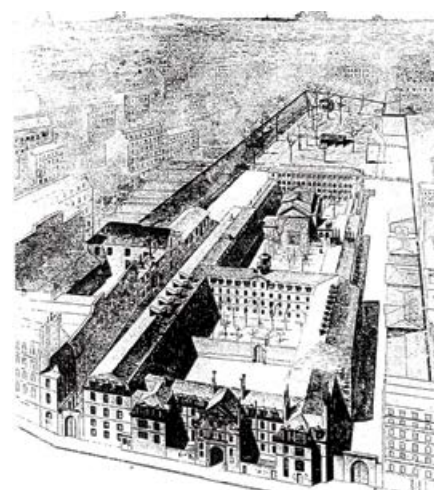


Plan de Jouvin de Rochefort (1674). Pour la première fois sont représentés et nommés : l'installation permanente de la foire Saint-Laurent et le couvent des Filles de la Charité, entre Saint-Lazare (en bas, à gauche) et l'église Saint-Laurent (au centre).

Source : « *La formation du 10^e à travers les plans* », Bulletin Hors série n° 4, 2011 d'Histoire & Vies du 10^e.

La médiathèque Françoise Sagan est aujourd'hui entourée d'équipements dédiés à la jeunesse, et d'un centre social et culturel : « *Le Paris des Faubourgs* ». Elle abrite en son sein ce qui serait nommé le « *Jardin Saint-Lazare* », seul élément perpétuant alors l'identité et l'histoire de ce territoire. La médiathèque et les équipements proches symbolisent l'accès à la culture, l'ouverture sur la société, autant d'éléments qui mettent un terme heureux à 9 siècles de relégations et d'enfermements.

Michel Tiard
Président d'Histoire et Vies du 10^e



Vue perspective de la Maison Saint-Lazare (Louis Billiard, 1908).